

COLLECTION DU DOMAINE PUBLIC

LES FRÈRES HARENG

MOINAUX, JULES

Saynète — 1881

RÉPLIQUE · TEXTE INTÉGRAL LIBRE & GRATUIT

NOTE D'ÉDITION & DOMAINE PUBLIC

*Cette œuvre dramatique appartient au **Domaine Public** universel. Libre de droits patrimoniaux, elle peut être lue, montée sur scène, imprimée et partagée en toute liberté.*

À propos de cette édition

Conçue pour le travail du comédien et la pratique du plateau, cette édition privilégie la lisibilité et l'aisance de mémorisation :

- **Confort de lecture** : Justification courte au fer à gauche pour alléger l'effort visuel et sécuriser le retour du regard.
- **Distinction immédiate** : Répliques en **Cormorant Garamond** et didascalies en **Inter**, évitant toute confusion à voix haute.
- **Repérage scénique** : Numérotation discrète toutes les 5 lignes et marges aérées de 20 mm pour les annotations de jeu.

L'application Réplique

Cette édition vous est offerte par **Réplique**, l'outil d'apprentissage des textes créé pour les comédiens et les metteurs en scène.

L'application vous accompagne dans l'apprentissage de vos rôles grâce à un parcours progressif (textes à trous, masquage par initiale, récitation au micro) et un **mode Italienne** qui vous donne la réplique au bon tempo, secondé par un souffleur discret en cas d'hésitation.

Répétez vos textes et retrouvez nos éditions sur

www.replique.pro

PERSONNAGES

LE PRÉSIDENT	8 répliques
ANTOINE HARENG	7 répliques
PRÉVENU	5 répliques
LE NARRATEUR	1 répliques

Personnages muets & suite : HONORÉ HARENG

SOMMAIRE

☞ Cliquez sur un acte pour y accéder directement

LES FRÈRES HARENG	5
--------------------------------	----------

LES FRÈRES HARENG

SCÈNE 1

LE NARRATEUR

... D'un oeil brillant de rage, Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage, C'est tout à fait une petite Thébaïde que la maison des deux frères que voici en police correctionnelle ; Étéocle et Polynice n'étaient pas plus furieux l'un contre l'autre que ne l'étaient nos deux modernes frères ennemis, le jour de la rixe sanglante dont le tribunal est saisi. 5
Toutefois, il n'y a pas lieu d'emboucher la trompette héroïque pour chanter leur combat singulier. Nous n'en sommes pas à dire : et si nous avons parlé de rixe sanglante, c'est par simple allusion au coup de poing sur le nez d'un des adversaires, et qui a motivé une de ces effusions de sang qu'on arrête avec une clef dans le dos. Et puis, on se disputait, non 10
pas un trône, mais un fonds de boulangerie. Enfin, rien ne prêterait moins à la poésie que le nom des deux rivaux. Un poème intitulé les Frères Hareng serait absolument ridicule ; décidément une chronique correctionnelle est bien tout ce qu'il faut. Allons-y donc, et gaiement, si nos deux héros veulent y mettre du leur. Antoine Hareng, le vaincu, a 15
tiré, des horions fraternels, une vengeance sans gloire ; il a dénoncé Honoré Hareng, son vainqueur, au commissaire de police. Aujourd'hui, Antoine, dont le nez est désenflé et la fureur calmée, vient chercher à excuser son frère. Voyez-vous, messieurs, dit-il, dans tout ça il n'y a pas de quoi fouetter un chat. 20

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Alors il ne fallait pas porter plainte.

ANTOINE

Je sais bien, mais, sur le moment, j'étais si vexé d'avoir reçu ma pile...
Voilà d'où c'est venu : Honoré voulait avoir le fonds du père, qui est mort il y a quelque temps ; moi, je voulais l'avoir aussi ; alors, quand il a boissonné un peu et moi aussi, nous nous repassons quelques gifles et nous n'y pensons plus après. 25

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Il ne s'agit pas de gifles : vous avez dit au commissaire de police que votre frère avait voulu vous assassiner, et, aujourd'hui, il n'aurait rien fait, à vous entendre.

LE PRÉVENU

Entre frères, pensez, mon président, on s'aime, pas vrai ? 30

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Singulière façon de se le prouver.

LE PRÉVENU

C'est le vin.

ANTOINE

Voilà !... Sans le vin...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Enfin le ministère public n'abandonne pas la poursuite ; dites ce qui s'est passé.

35

ANTOINE

Eh bien, comme je vous dis, Honoré, est rentré dans une abondante ivresse. La mère, qui était là, lui fait des remontrances, dont il lui répond : « Vous, m'man, vous n'avez pas la parole, vu que vous ténez pas mal votre petite goutte aussi, sans vous commander. » Parce que faut dire que c'est vrai, ça ; seulement la mère, c'est des prunes à l'eau-de-vie, presque tous les jours. Alors, moi, je fais donc aussi des reproches amicaux à Honoré ; si bien qu'il me dit qu'il allait quitter ses bottes et se mettre à l'ouvrage, et il monte dans notre chambre en promettant de changer de conduite ; mais il a seulement changé de bottes. Pour lors, en redescendant, il se met à dire qu'il est l'aîné et que le fonds lui revenait de droit. Je lui réponds que la boulangerie n'a pas d'âge, dont là-dessus, nous nous chamaillons et qu'il finit par me repasser un coup de poing sur le nez, que j'ai saigné peut-être plein ce qui tiendrait dans ma casquette et que mon nez est devenu si tellement gros que ça m'en faisait loucher, et violet comme une aubergine. Moi, je me rebiffe ; v'là ma soeur qui crie : « Au voleur ! » par la fenêtre ; il y avait deux hommes qui passaient à ce moment-là ; au lieu de monter, en entendant crier au voleur, ils se sauvent. Alors je dis à ma soeur : « Crie au secours ! » Là-dessus, elle crie au secours ! Et les voisins sont venus qui nous ont séparés.

40

45

50

55

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Allez vous asseoir !

ANTOINE

Mon président, dans tout ça, il n'y a eu que mon nez et une chaise de cassés ; le pharmacien m'a arrangé mon nez, le menuisier a arrangé la chaise...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

En voilà assez !

60

ANTOINE

Ah ! Et puis je ne vous dis pas tout : après, en causant nous deux Honoré, nous nous sommes dit : Mais au lieu de nous battre toujours à qui aura le fonds, en nous associant, ça arrangerait tout.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

C'est par là que vous auriez dû commencer.

LE PRÉVENU

Nous n'y avons jamais pensé.

65

ANTOINE

C'est une idée qui nous est venue comme ça. Alors, à présent, nous sommes associés.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Si vous vous étiez associés tout de suite, vous ne vous seriez pas battus ?

LE PRÉVENU

Ah ! Ne m'en parlez, pas... Je suis si vexé !...

70

ANTOINE

Et moi, donc ! Car, à présent, nous sommes très heureux.

(Le tribunal a condamné Honoré à 50 francs d'amende ; mais, grâce à l'association, cela fait 25 francs chacun.)

LE PRÉVENU

À ça près de quelques gifles. Par-ci par-là... On n'a jamais vu deux frères plus d'accord.